

souligné, bien des difficultés s'aggravent au pays et accablent les régions—celles de l'Ouest, de l'Atlantique et d'autres. Il en a souligné certaines et avec raison. J'ai toujours reproché le manque de réalisme du gouvernement qui oblige un ministre à trouver des solutions aux problèmes qui assaillent certaines régions du fait de la politique nationale. Autrefois, un seul ministre était chargé de ces programmes alors que tous désiraient toujours connaître à fond nos difficultés. Dans l'administration et l'exécution de leurs tâches ils doivent tenir compte de toutes ces situations. Dans la région atlantique et dans d'autres parties du pays, les gouvernements se sont mis à licencier du personnel et à réduire leur activité à la suite du blocage imposé par le gouvernement avec ses mesures d'austérité. Les gens ont quitté leur travail en espérant qu'ils pourraient retrouver de l'emploi dans d'autres ministères, comme celui de l'Expansion économique régionale. Mais ils n'en ont guère trouvé, sauf ceux qui étaient concepteurs ou bureaucrates.

Le député de Brandon-Souris a évoqué les problèmes des Postes. L'économie de nombreuses collectivités a baissé et je suis d'accord sur ce qu'il a dit à propos du changement d'orientation qu'elles ont pris. L'une des difficultés chroniques de ces régions excentriques, ce sont les transports.

L'hon. M. Dinsdale: C'est tout à fait vrai.

**M. Macquarrie:** Il ne se passe pas un mois ni une semaine sans que quelqu'un ne vienne se plaindre d'une nouvelle suppression de transport dans les régions rurales, dans la région atlantique ou dans l'Ouest. Le premier ministre (M. Trudeau) a parlé de vendre les produits de la région atlantique au Nord-Est des États-Unis. C'est très bien. C'est ce que nous faisons avant la Confédération. Nous étions prospères et cette région-là aussi. Maintenant, il nous faut de l'aide pour écouler nos denrées sur ces marchés éventuels et il faudrait certainement s'attacher à améliorer nos moyens de transport. Mais, au lieu de cela, nous nous apercevons que la situation ne fait qu'empirer de jour en jour.

• (5.10 p.m.)

Nos difficultés les plus récentes sont dues à l'augmentation du tarif-marchandises. Ce problème a été soulevé lors de la période des questions. Les députés de la région de l'Atlantique n'ont pas eu l'occasion de mentionner à nouveau cette question. Je voudrais citer un extrait d'un article de Lyndon Watkins paru dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui:

Les producteurs de pommes de terre des provinces Maritimes se préparent à une bataille opiniâtre avec les compagnies de chemin de fer au sujet des augmentations du tarif-marchandises et du relèvement des frais accessoires qui, de l'avis des producteurs, provoqueront une hausse de 70 p. 100 sur les frais de transport à l'exportation à partir de Saint-Jean et d'Halifax.

Que fait le ministère, avec sa planification, pour régler cette question? C'est là une injustice envers les producteurs de pommes de terre de deux provinces de l'Atlantique qui réalisent pourtant la plus grosse partie de notre revenu agricole. Cela affectera gravement un grand nombre de Canadiens, non seulement ceux qui vivent directement de la terre, mais encore ceux dont l'avenir

[M. Macquarrie.]

dépend des agriculteurs. Tous les ministères devraient s'attaquer directement aux aspects de la politique nationale qui désavantagent une région ou une autre. Tous les pouvoirs dont le ministre dispose, même s'il avait toute la compétence que certains lui attribuent, ne sauraient, sous sa direction et avec la collaboration de son ministère, venir à bout de ces problèmes. C'est tout le gouvernement qui doit en être investi.

Je n'aime pas être considéré comme un plaideur professionnel. Dans les provinces maritimes, nous sommes un peu fatigués de devoir exposer éternellement au pays les problèmes auxquels nous avons à faire face. Cependant, depuis plus d'un siècle, nous souffrons de désavantages que nous avons dû combattre. Beaucoup d'entre eux découlent de notre union avec le reste du pays. On peut dire, sans chauvinisme et sans esprit de clocher, je pense, que nous n'avons jamais eu notre juste part des fruits de la Confédération. Un exemple très clair nous est fourni par la carte du Canada datant de 1867. Il s'agissait alors de l'union de quatre provinces. Ce n'était pas de grandes provinces. A peu près une génération plus tard, deux des provinces s'étaient transformées en vastes territoires. Elles s'étendaient vers le nord et l'une s'étendait même vers l'ouest. Elles sont devenues des géants géographiques et des géants à d'autres titres.

D'autres provinces sont venues se joindre. Elles étaient petites. La province du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) était de la grandeur d'un timbre-poste. Les territoires entourant ces provinces ont été mis en valeur par le Canada uni et confédéré. Avec les années, pas une seule acre n'a été ajoutée à la superficie qu'occupaient les deux plus anciennes provinces, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. La remarque s'applique aussi à l'Île-du-Prince-Édouard. On a ouvert une nouvelle frontière, mais les trois provinces Maritimes n'ont pas connu une expansion semblable. Nous n'hésitons donc pas à dire que nous avons des droits.

Nous avons raison de laisser entendre au gouvernement fédéral que les iniquités que les politiques nationales ont infligées à notre région doivent être réparées, et par le seul intermédiaire en mesure d'y pourvoir, le gouvernement fédéral. Le projet que nous avons sous les yeux est tout au plus un palliatif; en tout cas, il affaiblit la structure actuelle. C'est peut-être, d'un gouvernement bien intentionné, une tentative pour améliorer le sort de la province de Québec: son sort, sur le plan économique, semble avoir empiré au-delà de ce qu'avaient imaginé beaucoup de députés de la région. S'ils s'attendaient à une telle situation, ils ne l'ont pas montré. Personne n'hésiterait à dire que ce qui nuit au Québec nuit aussi à nous tous. Je ne crois pas que le ministre ait rendu service à sa province, au Parlement ou à lui-même en tentant de faire une distinction entre le Québec et d'autres parties du pays.

Son insinuation selon laquelle certains d'entre nous, au cours de l'examen du bill et dans nos discours, étaient contre le Québec ne valait pas une intervention grossière et malhonnête. Par moments, le ministre a manifesté certains des attributs d'un ancien grand ministre à la Chambre, M. Howe. Même si parfois, il est d'humeur noire comme lui, je crains qu'il n'ait pas sa matière grise. Il lui siérait mal d'être son émule, car je l'en crois